Pū Ti´aauraae Faaineineraa Tōro´a

République française
Polynésie française

CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

VOIE EXTERNE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ N°1 :
COMPOSITION ÉCRITE PORTANT SUR UN SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL

TOUTES SPÉCIALITÉS CONFONFUES
(ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE, SECURITE CIVILE)
CADRE D'EMPLOIS : CONCEPTION ET ENCADREMENT » (CATEGORIE A)
GRADE : CONSEILLER, CAPITAINE

Durée : 4 h

Coefficient : 2

⚠ À lire attentivement avant de traiter le sujet ⚠

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre prénom, ni votre nom ou nom fictif, ni signature, ni initiale ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillons ne seront pas prises en compte.
- Les feuilles de suite seront agrafées à votre feuille de composition par le surveillant chargé de relever votre copie.
- Tous les candidats doivent remettre une copie, même blanche. Dans cette hypothèse, ils signent leur copie en indiquant « copie blanche ».

Ce document comprend un sujet de 1 page.
S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE CONSEILLER ET DE CAPITAINE (catégorie A)

Spécialités administrative, technique et sécurité civile

SESSION 2022

Composition écrite portant sur un sujet d'ordre général relatif à la place et au rôle des collectivités dans la problématique locale ayant pour objet d'apprécier les qualités rédactionnelles, l'ouverture au monde, l'aptitude au questionnement, l'analyse et l'argumentation et la capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel du candidat.

Durée : 4 h
Coefficient : 2

SUJET :

Quel rôle les collectivités communales polynésiennes peuvent-elles jouer dans le domaine de la santé publique en faveur de leur population ?